

CAC 40
7 198,45 PTS

-0,43% ▼

+ FORTES HAUSSES CAC 40
EDENRED **+1,99%**
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE **+1,45%**

+ FORTES BAISSSES CAC 40
RENAULT **-2,24%**
CAP GEMINI **-1,66%**

DOW JONES -0,17%
NASDAQ 100 -0,72%
EURONEXT 100 -0,26%

Or
OAT 10 ans
Pétrole Bren

🏠 > Économie > France

Impôts de production : en baisse, mais toujours parmi les plus hauts d'Europe

Les impôts de production sont passés de 4,9% du PIB en 2016 à 4,6 % du PIB en 2023, selon une note publiée par Fipeco ce mercredi. Ce poids reste toutefois « nettement plus élevé » que dans les autres pays européens, souligne l'association.

LES LAURÉATES



Le poids des impôts de production en France baisse mais reste élevé par rapport aux autres pays européens. C'est ce qui ressort d'une [note publiée par l'association Fipeco](#) ce mercredi. « *Leur produit est passé de 108,8 milliards d'euros en 2016 à 130,3 milliards d'euros en 2023 (+ 19,8%), ce qui correspond à une légère baisse en pourcentage du PIB (de 4,9% à 4,6%)* », écrit le président de Fipeco, François Ecale.

Leur produit a augmenté de 12 milliards d'euros (+28%) entre 2016 et 2023, pour s'établir à 54,8 milliards d'euros. Dans le détail, ces impôts se composent de la taxe sur les salaires (16,7 milliards d'euros), du versement mobilités (11,3 milliards), de la contribution au financement de l'apprentissage (11,2 milliards) et du forfait social (6,4 milliards).

Les impôts de production comprennent également les « *impôts divers sur la production* », rappelle Fipeco. Leur produit a pour sa part augmenté de 9,6 milliards d'euros (+ 14,5 %), pour atteindre 75,6 milliards d'euros en 2023.

Un poids nettement plus élevé que dans les autres pays

Ces « *impôts divers sur la production* » prennent en compte les taxes foncières (41,1 milliards d'euros), la cotisation foncière des entreprises (7,1 milliards), la contribution sociale de solidarité des sociétés (4,8 milliards), la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) à hauteur de 5,3 milliards, le prélèvement au profit du fonds de garantie et de résolution (4 milliards), la taxe sur les surfaces commerciales (1,2 milliard) ou encore la taxe sur les équipements des entreprises de réseaux (2 milliards).

La note précise que « malgré la réforme engagée en 2021 (baisse de la CVAE, ndlr), les impôts sur la production payés par les entreprises ont augmenté de 77,6 milliards d'euros en 2016 à 90,2 milliards d'euros en 2023 (+ 16,2 %), mais ils ont légèrement diminué en pourcentage du PIB, de 3,5 % en 2016 à 3,2 % en 2023 ».

Si le poids des impôts de production est en baisse, il reste « *nettement plus élevé en France (4,5 % du PIB selon Eurostat) que dans la moyenne de la zone euro (2,2 % du PIB) ou de l'Union européenne (2,4 % du PIB) et qu'en Allemagne (0,9 % du PIB)* », souligne Fipeco. Dans ce domaine, la France se classe à la deuxième place de l'Union européenne, loin derrière la Suède (10,5 % du PIB).

Le poids des impôts de production sur les sociétés se réduit

Les impôts sur les salaires sont également plus élevés en France (1,9% du PIB) que dans la moyenne de la zone euro (0,5%) ou l'Union européenne (0,7%). Même chose pour les impôts fonciers : ils représentent 2,1% du PIB en France, contre 0,9% dans la moyenne de la zone euro ou de l'Union européenne, et 0,4% en Allemagne. La note précise que les autres impôts sur la production sont plus faibles en France (0,5% du PIB) que dans la moyenne de la zone euro ou de l'Union européenne (0,8%).

La France réduit l'écart avec ses voisins concernant les impôts de production payés par les sociétés. Ils ont diminué de 0,3 point de PIB en France, alors qu'ils ont augmenté de 0,1 point en moyenne dans la zone euro et dans l'Union européenne, et de 0,3 point en Allemagne. Toutefois, ils représentaient encore 3,1 % du PIB en France en 2023, contre 1,5% dans la zone euro, 1,7% dans l'Union européenne et 0,7% en Allemagne.